

Dépêche AEF : Un enseignant-chercheur de l'EM Normandie lance "une enquête nationale" sur la triche des étudiants

3-4 minutes

"Si l'on considère comme tricheur quelqu'un qui pratique au moins trois formes de triche plusieurs fois par an, alors 55 % des personnes interrogées le sont", selon les premiers résultats d'une enquête en cours sur la triche en milieu étudiant, signalée dans *The Conversation* du 8 octobre 2019, et conduite par Yoann Bazin, enseignant chercheur en Sciences de gestion à l'EM Normandie, avec 3 étudiants de l'école.

The screenshot shows a news article on the website 'THE CONVERSATION'. The article title is 'Copier, est-ce frauder ? Enquête sur la triche en milieu étudiant'. Below the title is a photograph of three students sitting at a desk in a classroom, looking at a document together. To the right of the photo is a sidebar with the author's name 'Yoann Bazin', his title 'Enseignant-chercheur en Sciences de gestion, Ecole de Management de Normandie - EMN', and a 'Description d'articles' section. Below the photo is a short text snippet: 'Quand les écoles et les universités se mobilisent contre la tricherie, il s'agit bien sûr pour elles de garantir la valeur des examens et de veiller à l'égalité entre les étudiants. Mais ces institutions sont des lieux d'éducation et de socialisation, les enjeux de cette lutte se répètent au-delà de l'enseignement supérieur, comme le rappelle Deborah La Blonde, professeure de droit. En effet, une personne commençant à tricher tôt sera plus encline à reproduire ce comportement au cours de sa vie.'

Droits réservés - DR

"Nous venons de lancer une étude au niveau national sur le sujet [de la triche en milieu étudiant]", indique Yoann Bazin, enseignant chercheur en Sciences de gestion à l'EM Normandie, dans un article qu'il publie le 8 octobre 2019 - avec trois étudiants de l'école (1) - dans [The Conversation](#). S'il est "trop tôt pour en tirer une analyse scientifiquement rigoureuse", "quelques tendances" commencent à se dégager de cette [enquête](#) qui a pour le moment recueilli "près d'un millier" de réponses d'étudiants français. "Nous espérons avoir plusieurs milliers de réponses d'ici décembre",

précise Yoann Bazin à AEF info.

- "Si l'on considère comme tricheur quelqu'un qui pratique au moins trois formes de triche plusieurs fois par an, alors 55 % des personnes interrogées le sont."
- "À critère égal, les étudiants de notre échantillon, tous en France, tricheraient dans l'ensemble bien plus que les étasuniens – surtout pendant les examens (antisèche et/ou communication des réponses), ou en ce qui concerne les 'copier-coller' qui ne citent pas leurs sources".
- Les auteurs de l'enquête ont établi un "score de triche" (issu d'une pondération des réponses sur 12 formes de triche) dont la moyenne dans l'échantillon "est d'environ 1,5". Les étudiants en écoles de commerce, "souvent décrits comme individualistes et ambitieux, ont une moyenne légèrement plus élevée (1,74, soit environ 20 % de plus) – mais les profils restent, en première analyse, relativement similaires".

faire à plusieurs des devoirs donnés individuellement

"L'un des points intéressants qui émerge concerne le travail à plusieurs sur des devoirs donnés à faire individuellement", explique aussi Yoann Bazi. "Près de la moitié des étudiants interrogés déclarent le faire plus d'une fois par an – et 20 % plusieurs fois par semestre. Mais quand on leur demande s'ils considèrent que cela relève de la triche, bien que 65 % d'entre eux répondent par l'affirmative, les réponses divergent fortement sur le degré."

Or "c'est l'évaluation du degré de gravité de l'acte qui va influencer la tendance à tricher ou non". Ainsi, "quand un étudiant considère que travailler à plusieurs sur un devoir individuel n'est "pas vraiment" ou "pas du tout" de la triche, "sa tendance à le faire augmente de plus d'un tiers".

L'article revient aussi sur diverses "mesures et définitions" de la triche étudiante.